

11 Bureau de l'Auditeur général—	
Appointements, y compris Auditeur général, \$1,000 de supplément à 7-8 Edouard VII, chapitre 6.. . . .	257,790 00
Dépense casuelle.. . . .	54,000 00
12 Finances—	
Appointements.. . . .	402,947 50
Dépense casuelle.. . . .	50,000 00
23 Bureau du haut-commissaire—	
Appointements.. . . .	25,370 00
Dépense casuelle.. . . .	86,563 00
24 Assurance—	
Appointements, y compris le surintendant des assurances, \$1,000, en sus des appointements autorisés par 7-8 Edouard VII, chap. 69.. . . .	67,745 00
Dépense casuelle.. . . .	61,000 00
25 Affaires extérieures—	
Appointements.. . . .	77,740 00
Dépense casuelle.. . . .	37,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

FRAIS D'ADMINISTRATION

383 Impressions des billets du Dominion—Crédit supplémentaire.	75,000 00
--	-----------

GOUVERNEMENT CIVIL

387 Département de la Royale gendarmerie à cheval du Canada —Appointement—Pour la réorganisation et la promo- tion du personnel.. . . .	360 00
---	--------

Commission du Service Civil

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

389 Appointements—	
Un premier commis.. . . .	2,520 00
Deux sténographes à \$1,020 chacun.. . . .	2,040 00
Pour compenser la différence entre les appointements d'un surveillant, examen des commis aux écritures, à \$2,340, et ceux d'un premier commis, à \$2,400, reclassifié à partir du 8 février 1923.. . . .	8 75

Ministère des Affaires Extérieures

390 Appointements—Pour deux commis-sténographes au lieu de deux commis-sténographes junior.. . . .	315 00
---	--------

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

COUR SUPRÊME DU CANADA

395 { Dépense casuelle—Crédit supplémentaire requis.. . . .	1,375 00
{ Impression, reliure et distribution des rapports de la cour. Crédit supplémentaire requis.. . . .	6,500 00